

EVM DIAGNOSTICS IMMOBILIERS
À l'attention de Emmanuel RAZER
3 route de Saint Alouarn
29180 GUENGAT

N / Référence : 25/0711EVM938P/1

RAPPORT D'ANALYSES DES AGENTS DE DÉGRADATION BIOLOGIQUES DU BOIS



Date de réception : 07.11.2025

Nombre d'échantillon(s) : 1

Lieu de prélèvement : Saint-Germain, PLOGASTEL

*Contacts : Emmanuel RAZER
evmdiagimmo@gmail.com
07.69.14.05.32*

Note importante :

Ce document comporte 4 pages de rapport d'analyses. Sa reproduction n'est autorisée que sous sa forme intégrale. Les résultats mentionnés dans ce rapport d'analyses ne sont applicables qu'aux échantillons soumis au laboratoire et tels qu'ils sont décrits dans le présent document. Les résultats fournis dans ce rapport ne concernent que la ou les pathologies observées dans le/les échantillon(s) envoyé(s) par le client et ne peuvent en aucun cas être généralisés ou se substituer à un avis technique réalisé lors d'un diagnostic général du bâtiment. Les échantillons analysés sont à la disposition du demandeur pendant 1 mois à dater de l'envoi du rapport d'analyses. Passé ce délai, ils ne pourront en aucun cas être réclamés. Les échantillons pourront être retournés sur demande préalable, le coût de réexpédition étant à la charge du demandeur. Ce rapport et ses annexes sont établis à l'intention exclusive de ses destinataires et sont confidentiels. Toute utilisation de ce rapport et de ses annexes non conforme à sa destination, toute diffusion ou toute publication, totale ou partielle, est interdite, sauf autorisation expresse du rédacteur. Si vous recevez ces documents par erreur, merci de les détruire et d'en avertir immédiatement le rédacteur. Tout message étant susceptible d'altération, nous déclinons toute responsabilité au titre de ce message s'il a été altéré, déformé ou falsifié. Une édition imprimée de ces documents est conservée en notre cabinet et demeure à votre disposition sur demande expresse. Cette édition est la seule qui fera foi en cas de contestation.

1- ÉCHANTILLON SOUMIS À ANALYSES

Le laboratoire ABARCO a été sollicité pour effectuer les analyses suivantes :

- *Mycologique*



Bois présentant des dégradations

2- ANALYSES MYCOLOGIQUES

Les analyses microscopiques et stéréomicroscopiques révèlent la présence de structures noires en surface du morceau de bois.



x 10

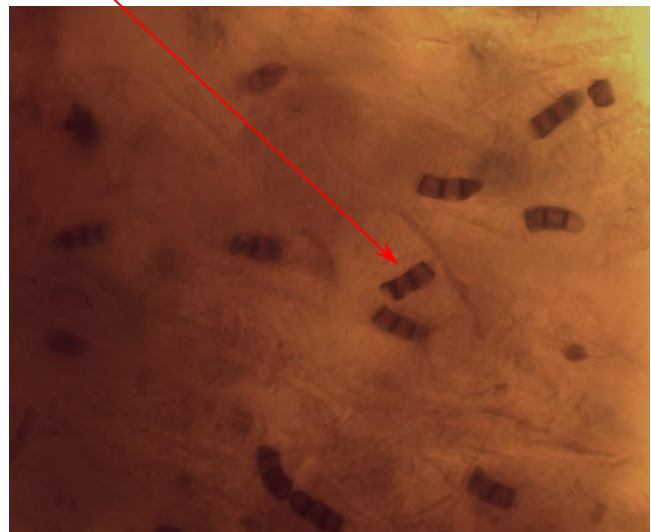


x 20

Les analyses microscopiques révèlent la présence de conidies hyalines à noires dans le réactif de MELZER, multiforme et de diverses tailles. Des hyphes hyalins à noirs, fortement septés, sont également observés.



x 400



x 1000

L'échantillon contient des conidies appartenant à des moisissures. Aucun élément caractéristique de Basidiomycète lignivore n'a été retrouvé.

3- CONCLUSION

Aucun élément fongique caractéristique d'un champignon Basidiomycète lignivore n'a été retrouvé.

À titre curatif, la première mesure à prendre consiste à supprimer les arrivées d'eau, le développement des moisissures nécessitant que l'humidité du bois soit supérieure ou égale à 18 %.

Aucun éléments fongiques correspondant aux Mérules n'a été détecté.

GUÉRANDE, le 13 novembre 2025.



Julien LE MOULLEC

*Master 2 de Biologie végétale
Biologiste*